**PREMUNIR NOS CHIENS CONTRE LES PARASITES EXTERNES ET INTERNES** :   
  
  
**Prévention au niveau des locaux**   
  
Pour éviter les ré infestations, il est important de traiter les endroits où stationne le chien (niche, coussin...) ; pour cela, il est possible de lui fabriquer un coussin "anti-bêbêtes" garni de feuilles sèches de noyer, tanaisie, eucalyptus.   
Sinon, on peut pulvériser sur le coussin, avec un brumisateur comme pour les plantes vertes, la composition suivante : vinaigre de cidre bio, huile essentielle (HE) de lavande vraie, de tanaisie (tanacetum annuum), de cannelle (cinnamomum verum, écorce, pas plus de 2 gouttes dans la composition), de cèdre de l'Atlas (cedrus atlantica), de géranium rosat (Pelargonium graveolens), de thérébenthine (Pinus pinaster, résine ; attention aux allergies potentielles, tester d'abord une goutte sur la peau, avec un peu d'huile végétale).   
Fréquence d'application approximative : une à deux fois par semaine.   
Il est possible et même souhaitable de ne pas utiliser toutes ces huiles essentielles à la fois et de changer la composition de temps en temps en alternant par exemple 3 ou 4 des huiles essentielles proposées.   
On peut également saupoudrer sur les tapis de la poudre de pyrèthre naturel. Attention, cette poudre est sans danger pour les animaux à sang chaud, mais redoutable pour ceux à sang froid.   
  
Si vous avez un jardin clos, où votre chien reste régulièrement, vous aurez tout intérêt à procéder, au printemps, à un épandage d'un mélange de lithothamne et de phosphate naturel (15 à 20 kg du mélange pour un are). L'emploi de compost (contenant suffisamment de matière végétale mûre) ou de copeaux de bois complètera utilement cet épandage. Le tout relancera la vie microbienne du sol, favorisant la vie d'auxilaires précieux (comme les vers de terre ou les cloportes), mais rendant la vie dure aux ravageurs et parasites...   
  
  
**Protection du chien contre les parasites externes**   
  
On fera consommer de l'ail au chien, une pincée d'ail en poudre, 2 à 3 fois par semaine, ou de l'ail frais broyé (1/2 gousse 1 à 2 fois par semaine, par exemple).   
En usage interne, on pourra utiliser également le persil (1 cuillère à café de persil haché, 2 ou 3 fois par semaine, alterner par exemple avec l'ail).   
La levure de bière est également très bénéfique, au moins un comprimé par jour (en fonction de la taille du chien), ou levure bio en paillettes, à saupoudrer sur la ration.   
Il est également possible de donner un peu de vinaigre de cidre bio au chien avec sa ration.   
  
En usage externe, on pourra utiliser les huiles essentielles de Tea-Tree (Melaleuca alternifolia), cannelle, girofle (eugenia caryophyllus ou Syzygium aromaticum, attention, dermo-caustique, donc dilution à 15% maximum), pamplemousse (Citrus paradisii, attention, cette He est photosensibilisante, donc pas d'application avant exposition au soleil), menthe (Mentha piperita,parties aériennes) , géranium rosat , neem (huile végétale, et non HE), lavande vraie, cèdre, thérébenthine, tanaisie, toujours sur base d'huile végétale.   
  
Exemple de "recette" :   
10 ml d'huile végétale vierge   
3 gouttes d'HE de cèdre   
4 gouttes d'HE de lavande vraie   
3 gouttes d'HE de thérébenthine   
4 gouttes d'HE de géranium rosat   
  
Frictionner l'animal avec cette préparation en quelques points stratégiques (cou, pattes, ligne de dos...).   
  
Fréquence d'application : elle peut varier en fonction de la sensibilité du chien à l'infestation, et de l'endroit où l'on se trouve ; en zone à risque et sur un chien sensible, on pourra renouveler les applications 2 ou 3 fois par jour (quitte à changer les zones où on applique le produit). En zone peu risquée, ou sur un chien ayant une bonne immunité, une fois par jour ou tous les deux jours devrait suffire. L'observation permettra d'adapter à son propre cas.   
  
Là encore, il pourra s'avérer judicieux de changer de préparation de temps à autre, et donc d'utiliser les autres huiles essentielles citées.   
  
  
**Protection du chien contre les parasites internes**   
  
La consommation régulière d'ail et de carotte est bénéfique, à ajouter à la ration sous forme écrasée ou hachée. Les graines de courge sont également très efficaces, particulièrement contre le taenia.   
  
Le thym, la sarriette, la camomille, ont également des propriétés vermifuges (en décoction de l'une ou l'autre de ces plantes, mélanger un peu de décoction à l'eau de boisson.   
  
Le radis noir, l'artichaut, le chardon-marie, la boldo, sont également efficaces, réserver pour un usage ponctuel.   
  
Vermifugation en cas de parasitisme avéré : graines de courge, ou 4 gousses d'ail écrasés (dans du lait sucré ou autre aliment appétent), ou baies d'églantier (cynnhorrodon), ou décoction de racine d'oranger doux, ou décoction de rhizome frais de fougère mâle. Une cure d'extrait de pépins de pamplemousse est également une solution efficace (dans l'eau de boisson) moi je l’utilise pour tout cé un antibiotique naturel qui renforcit le système immunitaire, j’ajoute de l’huile d.olive a l’eau car les chiens aiment pas ces très amer, il faut mélanger comme il faut l’extrait car ces une huile très lourde qui va dans le fond du contenant.   
Vermifuger de préférence à la pleine lune (commencer quelques jours avant, continuer quelques jours après, renouveler si nécessaire à la pleine lune suivante).   
  
  
Immunité   
Quoi qu'il en soit, pour stimuler l'immunité du chien par rapport au parasitisme externe ou interne, il faut rééquilibrer son terrain : utilisation de poudre d'algues, de levure de bière...assez régulièrement, en saupoudrer une pincée sur la ration.   
  
  
**PRECAUTIONS**   
  
Les huiles essentielles ne doivent jamais être utilisées pures, toujours sur base d'huile végétale (attention, l'eau n'est pas une base de dilution des HE).   
  
Les huiles essentielles ne doivent jamais être administrées en interne sans avis médical.   
  
Les huiles essentielles ne doivent surtout pas être appliquées sur des zones proches des muqueuses (yeux, oreilles, bouche, nez, anus, organes génitaux).   
  
Éviter les préparations à base d'huiles essentielles chez les jeunes chiots (avant 4-5 mois), et chez les femelles gestantes ; mêmes précautions pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Une femme enceinte appliquant à son chien une préparation à base d'huiles essentielles mettra des gants par mesure de précaution. Pour les chiots au delà de 4-5 mois et jusqu'à 10-12 mois, diminuer les doses par précaution (diluer par exemple la même quantité d'He dans 15 ml d'huile végétale au lieu de 10 ml).   
  
Pour les produits à base d'huiles essentielles à appliquer sur la peau, il sera bon de ne pas appliquer trop longtemps la même préparation ; pour les produits cités à usage interne, même pour un usage sur le long terme, il est bon de respecter de temps à autre des périodes d'interruption.   
  
  
Précision sur la conservation des produits à base d'huiles essentielles   
  
Les huiles essentielles, huiles végétales vierges et tous les produits fabriqués à partir d'HE et d'HVV sont à conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur.